Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 12/10/2023

BANSAIS WILLIAM Technipoint (William BANSAIS) rappelle Peluche avion



- Noms des modèles ou références concernés : **peluche en forme d'avion de couleur rose et blanc**
- Marque : **sans**
- **Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **sans**
- Date début/fin de commercialisation : **du 10/04/2023 au 03/05/2023**
- Informations complémentaires : **peluche avion de couleur rose et blanche de 20 cm avec ventouse**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Ces produits sont commercialisés sur des marchés de plein air. Seuls les jouets fournis par le grossiste Technipoint sont concernés par cette opération.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **- Risque d'ingestion d'un petit élément facilement détachable (ventouse) ; - Risque d'étouffement (ventouse) ; - Risque d'ingestion du rembourrage fibreux - Risque lié à la présence de substances cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques**
- Risques encourus par le consommateur : **Arrêt respiratoire**
  Dommages internes
  Intoxication
- Description complémentaire du risque : **Risque d'ingestion et d'étouffement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 31 décembre 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0680577622**
- Informations complémentaires publiques : **Des modèles similaires commercialisés par d'autres professionnels ne font actuellement pas l'objet d'un rappel. Si des petites parties sont facilement détachables et que les coutures sont lâches et donnent accès au rembourrage, n'achetez pas ce jouet**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre